

LA CAPEB S'ENGAGE AUX CÔTÉS D'ÉLECTRICIENS SANS FRONTIÈRES ET SI VOUS PARTICIPIEZ, VOUS AUSSI ?



La CAPEB est désormais partenaire d'Électriciens sans frontières, une ONG de solidarité internationale qui agit depuis plus de 35 ans pour favoriser l'accès à l'énergie et à l'eau dans les régions les plus défavorisées du monde. Notre objectif : permettre aux professionnels qui le souhaitent de mettre leur expertise au service de projets durables qui transforment la vie des populations.

L'ONG SOLIDAIRE ÉLECTRICIENS SANS FRONTIÈRES

Soutenue par plus de **1 200 bénévoles**, l'ONG agit principalement dans les zones rurales isolées pour améliorer les conditions de vie des populations les plus démunies avec des :



PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

Électrification d'écoles, de centres de santé et de villages pour améliorer l'éducation, la santé et l'économie locale.



URGENCES HUMANITAIRES

Installation rapide d'électricité dans les zones sinistrées pour soutenir les secours et assurer la sécurité.



SOUTIEN AUX ONG ET COLLECTIVITÉS

Expertise et sécurisation des installations électriques pour d'autres acteurs de la solidarité.

Derrière chaque action se révèle le savoir-faire de volontaires qui **apportent leur expérience, forment sur le terrain, et accompagnent la réalisation de projets**. L'ONG n'est pas un bailleur de fonds ni un fournisseur de matériel, mais bien un catalyseur de compétences et d'engagement.

COMMENT PARTICIPER ?

Dans un monde où **l'accès à l'électricité reste un défi pour de nombreuses communautés**, la CAPEB a choisi d'agir. En s'associant à Électriciens sans frontières, nous affirmons notre engagement pour des valeurs fondamentales : **solidarité, humanisme et développement durable**.

Pour les artisans, s'impliquer auprès d'Électriciens sans frontières, c'est aussi une façon de donner un sens supplémentaire à leur métier. **Plusieurs formes d'action sont possibles pour un chef d'entreprise :**

Un **don financier** pour soutenir les missions.



FAIRE UN DON



Le **mécénat financier**, en proposant par exemple à ses salariés d'arrondir leur salaire à l'euro inférieur au profit de l'association.



DEVENIR PARTENAIRE



Le **mécénat de compétences**, en sensibilisant ses collaborateurs aux opportunités de bénévolat.



DEVENIR PARTENAIRE



L'**apport de projet**, en soumettant une idée qui sera étudiée par les bénévoles des délégations régionales.



PROPOSER UN PROJET



Le **bénévolat**, pour participer directement à des projets : études de faisabilité, conception, recherche de financements, relations partenariales...



DEVENIR BÉNÉVOLE



LA CAPEB INVITE SES ADHÉRENTS À DÉCOUVRIR CETTE INITIATIVE ET À ENVISAGER, S'ILS LE SOUHAITENT, COMMENT APPORTER LEUR PIERRE À L'ÉDIFICE, CHACUN À SA FAÇON.

En tant qu'artisan électricien, votre savoir-faire est précieux pour éclairer des vies et bâtir un avenir meilleur.

Contactez sans attendre votre CAPEB départementale ou Electriciens sans frontières !

POUR EN SAVOIR +



**VOUS AVEZ UNE QUESTION ?
CONTACTEZ VOTRE CAPEB !**